

Sommaire

Fonctionnaires

Les syndicats toujours dans l'attente des négociations

Le Temps - mercredi 19 février 2020

Politique

Établissement des Cni 2020 : Plus de 11 000 000 d'ivoiriens ciblés

Fraternité Matin - mercredi 19 février 2020

S.E.M. Amadou Soumahoro confirme : «Les relations de coopération entre nos deux pays, nos deux parlements, sont au beau fixe »

L'essor Ivoirien - mercredi 19 février 2020

L'opposition veut parler à Ouattara

Soir Info - mercredi 19 février 2020

Conjoncture économique et sociale

L'appel du ministre Diarrassouba aux acteurs Ivoiriens et Français

Le Jour Plus - mercredi 19 février 2020

Un groupe saoudien en prospection dans le secteur de l'hôtellerie

Fraternité Matin - mercredi 19 février 2020

Une nouvelle plateforme de surveillance de la bourse

Le Mandat - mercredi 19 février 2020

Voici les secteurs d'activité les plus sollicités

Le Patriote - mercredi 19 février 2020

Systeme éducatif ivoirien / La grève des différents syndicats d'enseignants-chercheurs et chercheurs de Côte d'Ivoire et les autres corporations d'enseignants, est-elle brisée à jamais ?

Les syndicats toujours dans l'attente des négociations



Le porte-parole de la Cosef-ci Akoh Nomel reste optimiste quant à la suite des pourparlers à venir avec le gouvernement.

La grève des différents syndicats d'enseignants-chercheurs et chercheurs de Côte d'Ivoire et les autres corporations d'enseignants, est-elle brisée à jamais ? En tout cas, tel semble le cas face à la radicalisation de la position du gouvernement qui distribue des sanctions à tout va contre les responsables syndicaux. Pour les dirigeants de la Coalition du secteur éducation / formation de Côte d'Ivoire (Cosef-ci), le gouvernement est devenu réfractaire à la contestation. Mais ils pensent que certains de leurs camarades ont trahi la lutte syndicale. «Aujourd'hui, certains de nos camarades leaders syndicaux prennent la parole pour le besoin de la cause. Ils ont prêté le flanc au gouvernement en lui permettant de fouetter les autres syndicats. Ils sont considérés comme coupables de ce que Vivent les syndicats actuellement», soutiennent les leaders de cette organisation, dont 259 de leurs camarades ont vu leurs salaires de fin janvier 2020, suspendus pour motif de grève. Pour eux, il y a donc lieu de chercher à entrer en action. «Nous attendons que le Premier ministre nous fasse appel. Nous devons maintenant entamer la deuxième phase des négociations qui tardent à venir. Nous avons l'impression que c'est le gouvernement qui refuse le dialogue. Parce que plus de 250 de nos syndiqués sont nappes par la suspension de leurs salaires », soutient Akoh Nomel le porte-parole de la Cosefci. Il estime que leur corporation est dans une démarche pacifique et reste toujours à l'écoute du gouvernement qui par la voix du Premier ministre, a fait la promesse de les recevoir dans un bref délai. Dans l'Enseignement supérieur, la situation est pareille. La Cnec (Coordination nationale des enseignants et enseignants-chercheurs) et tous les autres syndicats attendent toujours l'appel du Premier ministre. Reçus une première fois par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ces syndicats attendent toujours le rendez-vous souhaité avec le chef du gouvernement avec le secret espoir de voir s'ouvrir le plus tôt possible, le dialogue avec le président de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

JEAN-BAPTISTE ESSIS



Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé, lundi 17 février à l'hôtel du District Plateau, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. Ci-dessous, l'article qui aurait dû paraître dans notre édition d'hier. Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs pour cette erreur malencontreuse.

Établissement des Cni 2020 : Plus de 11 000 000 d'ivoiriens ciblés



Les autorités ont posé pour la postérité après le lancement de la phase nationale de la délivrance de la Cni

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé le lundi 17 février, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. C'était à l'hôtel du District du Plateau. 11 300 000 Ivoiriens contre 6 300 000, lors de la précédente opération du genre en 2009 sont ciblés. L'opération concerne trois catégories de personnes :- les Ivoiriens détenteurs des anciennes cartes nationales d'identité ; les Ivoiriens majeurs qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu se faire établir l'ancienne carte ; les Ivoiriens nouveaux majeurs, c'est-à-dire âgés d'au moins 16 ans (ceux-ci constituent le gros lot des pétitionnaires attendus) et les enfants Ivoiriens d'au moins 5 ans. Le ministre Diakité Sidiki a tenu à préciser les enjeux de cette opération nationale d'enrôlement de masse pour l'établissement des Cni, en cette année électorale. « Au-delà de ce devoir citoyen, les enjeux de la carte nationale d'identité pour cette année 2020, année électorale, sont particulièrement importants et connus de tous », a-t-il indiqué. Il a également souligné que l'établissement de la carte nationale d'identité est un acte de souveraineté pour chaque État. Diakité Sidiki a relevé les avantages de la nouvelle Cni biométrique, qualifiée de véritable révolution. « Cette nouvelle carte nationale d'identité a plusieurs avantages, motivés par des impératifs de sécurité, et de libre circulation des biens et des personnes dans l'espace Cedeao », a-t-il également relevé. Sitionni Gnenin Kafana, directeur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci), a rappelé le mode opératoire pour établir la nouvelle Cni. Le processus, dira-t-il, est « simple », pour tous les pétitionnaires selon qu'ils soient concernés par des cas de renouvellement, ou de nouvelles

demandes... Ils devront se rendre sur le site WWW. RNPP.CI, pour toutes les informations les concernant. Il s'est aussi prononcé sur le prix du timbre qui se paie uniquement en ligne sur le même site au prix de 5.000 Francs CFA sur toute l'étendue du territoire national. Bien avant, le directeur général de l'Oneci a souligné que « cette opération qui permet l'élaboration du Registre national des personnes physiques (Rnpp) s'inscrit dans la vision du Président de la République Alassane Ouattara de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent ». Par ailleurs, plusieurs réformes sont prévues par le gouvernement en vue de faciliter le processus de rétablissement d'identité, a-t-on également noté. Organisé par l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci), l'évènement a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment Kandia Camara et Raymonde Goudou-Coffie, respectivement ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle, et de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public.

ISABELLE SOMIAN



Assemblée nationale / Séance de travail du président du Parlement ivoirien et des présidents des Sénats français et ivoirien

S.E.M. Amadou Soumahoro confirme : «Les relations de coopération entre nos deux pays, nos deux parlements, sont au beau fixe »



Le président du Sénat français, Gérard Larcher effectue une visite de travail en Côte d'Ivoire. Au cours de celle-ci, il s'est fait accompagner par son homologue Jeannnot Ahoussou, pour une séance de travail avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, son excellence Amadou Soumahoro, le 18 février 2020, au siège des Parlementaires ivoiriens.

C'est une séance de travail à huis clos qu'ont eu à faire les personnalités françaises et ivoiriennes. Le contenu dira son excellence Amadou Soumahoro, lors du point aux journalistes, est un alliage d'amitié, de fraternité, d'histoire et de devenir meilleur. « **Nous avons parlé des relations historiques entre la Côte d'Ivoire et la France, de la Francophonie, des relations commerciales, économiques, diplomatiques. Nous avons constaté que les relations entre nos deux pays se portaient bien. Et que nous allons les booster, pour que ces relations apportent beaucoup plus de développement dans nos pays et beaucoup plus de bénéfices à nos populations, que nous représentons** ». De la période coloniale à l'indépendance et à celle dite de l'après indépendance, les relations entre les deux pays sont très excellentes. C'est ce qu'a souligné à l'entame le chef des parlementaires ivoiriens. « **Quand des autorités françaises et des autorités ivoiriennes se rencontrent, on ne parle que d'amitié, on ne parle que de fraternité. Les relations de coopération entre nos deux pays, entre nos deux parlements, sont au beau fixe** », a fait remarquer son excellence Amadou Soumahoro. Si le patron des députés ivoiriens le dit, c'est que l'état des lieux d'hier à aujourd'hui n'a jamais été entaché d'une quelconque brouille, malgré les présidents qui se sont succédés de part et d'autre. Ce

constat a été fait par le président du Sénat français, Gérard Larcher, « **Vous savez l'amitié, c'est bien. Mais les preuves d'amitié, c'est encore mieux. Et le président de la République Emmanuel Macron et le président Alassane Ouattara qui est à l'origine constitutionnelle de la deuxième chambre ont pu signer notamment cet accord de présence militaire, qui est un accord au service de la région, des Ivoiriens. Et pour nous c'est un point essentiel** », a-t-il dit. Le premier responsable du Sénat français, a profité de cette tribune, pour saluer et reconnaître la grandeur du président Amadou Soumahoro. Qui pour lui, n'est pas seulement grand en Côte d'Ivoire. Et les attributs qui lui sont dus revêtent d'un immense rôle joué à travers l'espace francophone. « **Je suis venu avec mes collègues, rendre visite à mon président. Puisque le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire est président de l'Assemblée parlementaire francophone. Et donc mon président. Nous sommes venus dire l'importance du rôle de cette assemblée parlementaire ; la nécessité qu'elle joue un rôle politique encore grand notamment de soutien, d'accompagnement vers la démocratie des autres assemblées parlementaires francophones** », a souligné l'invité de marque. Qui a insisté sur le fait que : « **La Francophonie n'appartient pas à un pays. C'est une langue qu'on partage dans le monde que nous avons en partage, mais qui porte des valeurs dont il nous semble important et que nous puissions témoigner. Parmi ces valeurs, je voudrais porter témoignage devant vous les médias de ce que nous ressentons depuis une journée et demie. Le sentiment pour nous Français, pour nous parlementaires de la vraie amitié de la Côte d'Ivoire et de ses institutions** ». Le sénateur français a marqué les esprits quand il a dit de la salle qui accueillait l'événement qu'elle est chargée d'histoire. Et elle est l'un des monuments qui racontent le chemin parcouru par les peuples français et ivoirien. « **Nous sommes dans une salle où il y a 60 ans a été proclamée l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Et c'est pour nous un symbole. Un symbole qui n'est pas nostalgie, qui est un anniversaire qui va marquer le renforcement, me semble-t-il de nos relations entre deux pays, dont l'histoire a été un certain moment une histoire commune, qui a pu**



Le président du Sénat français aux côtés du président de l'Assemblée nationale ivoirien.

connaître des aléas dans lesquels depuis 60 ans au-delà de ses aléas, des chefs d'Etat et de gouvernements ont eu des relations particulières », a lancé en souvenir le président du Sénat français. La Côte d'Ivoire à l'image de la France est une démocratie. La preuve est qu'à l'instar de la France, la Côte d'Ivoire s'est doté d'une deuxième chambre qui est le Sénat.

CLÉMENT KOFFI



RÉVISION DU CODE ÉLECTORAL / APRÈS LE CLASH DU LUNDI / Guikahué : « Le gouvernement a fui les débats » · « On ne passera plus par la Primature, dorénavant, on veut voir le président » · Georges-Armand Ouégnin : « Si certains pensent que nous allons boycotter, qu'ils se détrompent »

L'opposition veut parler à Ouattara ·



Les responsables de l'opposition politique veulent parler avec Alassane Ouattara. (Ph.A.S)

Après le désaccord qui les a opposés, le lundi le 17 février 2020, au gouvernement, lors du dialogue politique relatif à la révision du code électoral, les acteurs de l'opposition politique ivoirienne ont donné de la voix. Réunis au sein de Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (Eds), la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp), la Ligue des mouvements pour le progrès (Lmp), le Front populaire ivoirien (Fpi) et l'Union républicaine pour la démocratie (Urd), c'est au siège du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc), à Cocody, que les responsables de l'opposition ont fait part, le mardi 18 février 2020, de leur nouvelle décision pour la suite du processus. C'était à la faveur d'une conférence de presse qu'ils ont co-animée. A les en croire, il importe, après le couac du 17 février dernier de relancer le dialogue « dans un cadre rénové, consensuel, inclusif et crédible » mais également avec de nouveaux acteurs. Ils ont ainsi fait part de leur décision de discuter de la question avec le chef de l'État, Alassane Ouattara, exclusivement. « Le gouvernement a fui les débats et nous a laissé dans la salle pour partir. Le gouvernement est incapable de mener des discussions. Nous demandons au président de nous emmener une discussion à un niveau plus élevé. Nous ne voulons plus des discussions du Premier ministre qui ont échoué. On ne reçoit plus quelqu'un d'autre (...). On ne passera plus par la Primature, dorénavant, on veut voir le président. Le gouvernement et la primature se sont décrédibilisés », a laissé entendre le secrétaire général du Pdc, Maurice Kakou Guikahué. Qui a condamné, avec ses pairs, l'attitude du gouvernement qui vise, selon eux, à opérer un passage en force dans le processus électoral. Il a assuré de ce qu'ils useraient de « tous les moyens démocratiques » pour faire évoluer la situation et permettre la tenue d'élections

crédibles et apaisées en octobre prochain. Toutefois, ont-ils promis, ils n'entendent ni appeler à une transition politique encore moins à un boycott du processus électoral dans lequel ils disent être définitivement engagés. « Il n'est pas question pour nous de boycotter quelque élection que ce soit. Nous ferons tout pour que ces conditions d'élections soient crédibles. Parce que nous ne voulons pas une élection avec une crise post-électorale. Le peuple ivoirien a déjà trop souffert. Nous demandons instamment que les conditions soient acceptables par tous. Si certains pensent que nous allons boycotter (les élections), qu'ils se détrompent », a martelé le président de Eds, Georges Armand Ouégnin. Sur le contenu des discussions et leur évolution, la présidente de l'Urd, Danièle Boni Claverie, a indiqué qu'un seul sur les 12 principaux points, en l'occurrence celui relatif au remboursement de la caution à 5%, a reçu le consensus des différentes parties. D'autres points ont fait l'objet d'importantes avancées, notamment ceux portant sur le parrainage et le montant de la caution. « Il y a eu des points de convergence possibles. Cela signifie qu'on est arrivé à s'entendre sur des principes mais qu'il y a des modalités pour lesquelles il faut encore discuter. Pour le parrainage, nous sommes tombés d'accord et pour l'opposition, ça a été un très grand pas parce que nous étions contre le parrainage. Nous sommes tombés d'accord sur le principe mais nous avons bien spécifié que la modalité choisie serait un parrainage citoyen qui prendrait en compte 1 % des électeurs, des inscrits sur la liste électorale. Le Rhdp a proposé 250 millions. Pour nous, c'est inacceptable. Nous sommes allés dire que sur un ticket, nous pouvons aller jusqu'à 50 millions. Voilà le plafond qui pouvait faire l'objet de discussions à nouveau. Et puis, nous avons demandé la production d'une justification fiscale pour attester de la résidence ou du domicile. Et puis nous avons mis en avant la Commission électorale, son indépendance de décision...Ce qui nous oppose, c'est le découpage électoral, le financement des candidats à la présidentielle, l'organisation pratique de l'élection et également l'environnement électoral », a-t-elle expliqué. Alors que les différentes parties s'étaient réunies le lundi 17 février dernier, pour finaliser le dialogue sur la révision du code électoral, le Premier ministre a, selon l'opposition, unilatéralement mis fin aux discussions, indiquant qu'il rapporterait l'évolution des échanges au président de la République, Alassane Ouattara, par ailleurs président du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp).



Les responsables de l'opposition politique veulent parler avec Alassane Ouattara. (Ph.A.S)

ALASSANE SANOU



Lutte contre la contrefaçon / Ministre en charge du Commerce et de l'industrie, Souleymane Diarrassouba a lancé un message aux comités nationaux Ivoiriens et Français de lutte contre la contrefaçon.

L'appel du ministre Diarrassouba aux acteurs Ivoiriens et Français



Le ministre Souleymane Diarrassouba s'est réjoui de la signature de la convention entre les comités nationaux ivoirien et français.

noms commerciaux des différents produits et services et nous nous assurons, dans le cadre de notre coopération au titre du commerce international, de recevoir des produits de qualité et qui ont une certaine traçabilité », s'est-il félicité. J. César

JULES CÉSAR

Le ministre du Commerce et de l'industrie a présidé, hier, mardi 18 février à son cabinet, la cérémonie de signature de convention entre le Comité national de lutte contre la contrefaçon (Cnlc) et le Comité national anti-contrefaçon (Cnac) de France. Il a alors invité les deux parties à des actions concertées pour donner un nouvel élan à la lutte contre la contrefaçon en Côte d'Ivoire et a indiqué que cette signature contribuera à accentuer les liens de coopération entre la Côte d'Ivoire et la France. « Cette convention permettra d'encadrer la qualité des flux physiques entre nos deux pays », a-t-il noté. Il n'a pas manqué de rappeler que la Côte d'Ivoire s'est donnée pour ambition, à travers le Président Alassane Ouattara, de transformer structurellement son économie par l'industrialisation. Dès lors, dans la mise en œuvre de la politique du ministère du Commerce et de l'industrie, nombre de politiques et de mesures transversales, telles que la promotion de la propriété intellectuelle avec l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (Oipi), ainsi que la promotion de la normalisation avec Côte d'Ivoire normalisation (Codinorm), ont été initiées. Poursuivant, le ministre Souleymane Diarrassouba a observé que la création du Comité national de lutte contre la contrefaçon obéit à la volonté manifeste du Gouvernement ivoirien de juguler le fléau de la contrefaçon. A la clef, plusieurs saisies de produits frauduleux dont la valeur se chiffre à plus de 2 milliards F cfa au cours de ces dernières années. A juste titre, il a salué la signature cette convention qui accentuera la lutte. En perspective, ce partenariat permettra de protéger les industries locales et les consommateurs. « Par ces actions, nous protégeons également les marques et



Coopération économique / La salle de conférences du secrétariat général du ministère des Affaires étrangères a servi de cadre à une séance de travail autour de la coopération économique ivoiro-saoudienne.

Un groupe saoudien en prospection dans le secteur de l'hôtellerie



Daouda Diabaté a demandé à Khaled Al Bakri de se faire l'écho des potentialités de la Côte d'Ivoire auprès de ses homologues du secteur privé saoudien. (Photos DR)

Daouda Diabaté, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a salué hier la volonté du groupe saoudien Manara Taba d'investir dans le domaine de l'hôtellerie en Côte d'Ivoire, notamment dans la construction d'infrastructures ou de leur exploitation. C'était au cours d'une audience dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, au Plateau, à laquelle il a représenté le ministre Marcel Amon-Tanoh. Daouda Diabaté a rassuré la délégation saoudienne de ce que la Côte d'Ivoire dispose d'atouts naturels favorables au développement d'investissements dans le secteur du tourisme, en général, et de l'hôtellerie en particulier. Il a également souligné les progrès importants enregistrés dans l'amélioration du climat des affaires depuis 2012, notamment en matière de protection des investissements et de fiscalité incitative. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a aussi informé la délégation saoudienne des énormes opportunités dans divers domaines dans le sens de la transformation structurelle de l'économie. Notamment les matières premières agricoles dont la transformation locale constitue l'un des axes prioritaires du plan national de développement (Pnd 2016-2020). Daouda Diabaté n'a pas manqué d'évoquer les possibilités d'affaires dans les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'éducation... Le diplomate a profité de l'occasion pour présenter les atouts infrastructurels de la Côte d'Ivoire et la volonté du pays de faire du secteur privé le moteur de son développement.

Un complexe hôtelier balnéaire en vue

Pour sa part, Khaled Al Bakri, président du conseil d'administration du groupe Manara Taba, a indiqué que le projet de complexe hôtelier balnéaire que l'entreprise souhaite réaliser en Côte d'Ivoire a déjà été présenté au Président de la République, Alassane Ouattara, lors de sa visite officielle en septembre dernier en Arabie Saoudite. « Le Président Ouattara nous a encouragé à venir travailler avec l'administration ivoirienne relativement à la mise en œuvre de ce projet. Par conséquent, nous attendons de pouvoir discuter des conditions et procéder à la prospection proprement dite », a-t-il déclaré. Il s'agit notamment d'un complexe d'au moins trois bâtiments principaux avec des chalets, des villas privées et un parcours de golf. Khaled Al Bakri a aussi confié qu'en dehors du projet de construction hôtelière, son entreprise a décelé d'énormes possibilités de coopération dans d'autres domaines. En outre, il a indiqué que cette mission de prospection est le fruit de la bonne collaboration avec les autorités ivoiriennes dans la gestion des pèlerins en terre sainte d'Islam. « Les Ivoiriens sont accueillants et la Côte d'Ivoire mérite des complexes luxueux et de grande capacité dans le style du projet que nous portons pour votre pays. C'est un projet qui créera au moins 1000 emplois directs », a-t-il souligné. Le Pca de Manara Taba a aussi salué le fort engagement du consul général de Côte d'Ivoire à Djeddah, Soumaila Bamba, dans le renforcement des relations économiques entre les deux pays.

ABOUBAKAR BAMBA



Technologie de marché financier / La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a procédé au lancement de sa nouvelle plateforme de surveillance du marché dénommée SMARTS Market Surveillance...

Une nouvelle plateforme de surveillance de la bourse



pointe.

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a procédé au lancement de sa nouvelle plateforme de surveillance du marché dénommée SMARTS Market Surveillance, développée par NASDAQ, leader mondial des technologies pour les marchés financiers. La nouvelle plateforme devrait permettre à la bourse régionale de déceler, en temps réel, toutes les formes de manipulation de marché et les mouvements de prix anormaux. Mais aussi de conduire des analyses à partir de données historiques, de surveiller les comportements des négociateurs. Et enfin d'effectuer une supervision ciblée pour les intervenants à risque et/ou soupçonnés de pratiques anormales. En se basant sur les modèles programmés, le système génère automatiquement des alertes sur les situations d'abus de marché susceptibles d'être sanctionnées. Il offre également la possibilité de « rejouer » entièrement une séance de bourse, de corréliser les évolutions de cours de bourse avec les informations disponibles. « La bourse s'est engagée à maintenir un marché équitable et à offrir aux investisseurs et intervenants, un marché ouvert, compétitif et transparent. En renforçant son dispositif de surveillance du marché, la BRVM confirme sa volonté de s'adapter aux enjeux de développement, de maintenir un niveau d'attractivité croissant et de garantir l'intégrité de son marché pour les investisseurs » a indiqué Edoh Kossi Amenounve, son directeur général dans un communiqué de presse en date du 17 février. La technologie de marché est utilisée par plus de 250 organisations mondiales, y compris des courtiers, des bourses, des chambres de compensation, des dépositaires centraux de titres et des régulateurs, dans plus de 50 pays avec des solutions technologiques de



PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Voici les secteurs d'activité les plus sollicités



L'économie ivoirienne poursuit son dynamisme depuis plusieurs années

L'année 2019 a enregistré un montant cumulé de 729,7 milliards de FCFA d'investissements projetés contre 702,9 milliards en 2018 soit une hausse de 3,81 % avec une prévision de 7191 emplois. Une performance qui dénote de la bonne santé économique de la Côte d'Ivoire en général, et du dynamisme des différents secteurs d'activités, en particulier. En effet, selon un rapport du Secrétariat exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé, à travers le ministère auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'Investissement privé, le secteur tertiaire a enregistré plus de projets d'investissements avec 56,62% de la répartition sectorielle des investissements. Il est suivi du secteur industriel avec 42,65% et enfin, le secteur primaire compte pour 0,82%. Le bilan des projets d'investissements ayant bénéficié des dispositions du code des investissements dressé par le Secrétariat exécutif du comité de concertation Etat/secteur privé, au cours de l'année 2019, note que 239 entreprises ont obtenu un avis favorable pour bénéficier de ces dispositions contre 274 entreprises en 2018. De façon spécifique, 234 entreprises ont été agréées pour 729,61 milliards d'investissements projetés. S'agissant du régime de la déclaration d'investissements, ce sont 5 entreprises qui ont été agréées pour 118,54 millions de FCFA d'investissements projetés et une prévision de 58 emplois. Au titre de la répartition territoriale des investissements projetés, 67,44% de ces entreprises se sont intéressées au District d'Abidjan (zone A); 17,36% aux chefs-lieux de région, Grand-Bassam et Bonoua (zone B) et 15,2% ont réalisé leurs projets dans la zone C, c'est-à-dire les autres agglomérations en dehors des zones A et B. Concernant les coûts d'opportunités relatifs aux investissements agréés, le rapport indique qu'ils s'élèvent à 356,51 milliards de FCFA

contre 622,80 milliards FCFA en 2018 et se répartissent en TVA, en droits de douane (7,58%), en demandes d'investissements complémentaires (1,27%), crédit d'impôts (18,45%) et à 72,70% de vacances fiscales. En termes de finalisation des projets d'investissements, 63 entreprises (agrément obtenu dans la période comprise entre 2013 et 2018) ont effectivement réalisé leurs investissements avec un montant total de 114 milliards de FCFA contre 130 milliards projetés, soit 87,44 % et 1736 emplois créés contre 2129 projetés soit 81,54%.

SOGONA SIDIBÉ